

Avis d'Appel d'Offres Restreint (AAONR) n° DNCMP/104/......./ F/2022-2023 Pour la fourniture des équipements sportifs.

Date de publication : 08/09/2022

Date d'ouverture : 27/09/2022

1. Objet

L'Université du Burundi- Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, invite, par le présent marché d'Appel d'Offres National Restreint, les candidats consultés , à présenter leurs offres sous pli fermé , pour la fourniture des équipements sportifs

Les candidats admis à concourir sont les suivants :- Société EMISE
 -Société MAO LTD
 -Société JODIA COMPANY
 -Société GABRIELO LIMITED
 -Société CFCG
 - Société SHAMU
 - Société PESO
 - Société JOSH BUSINESS COMPANY

2. Financement du marché

Le marché sera financé par le gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2022-2023.

3. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot relatif à la fourniture des survêtements , chaussures , godiots , gants et ballons de jeux suivant les tableau -ci après :

N°	DESIGNATION	Quantité	Articles nécessitant échantillon
1	Chaussures (souplesses)	110 paires	
2	Godiots	66 paires	
3	Gants pour gardiens de Football	2 paires	
4	Ballons de Football	20 pièces	Echantillon exigé
5	Ballons de Volleyball	16 pièces	Echantillon exigé
6	Ballons de basketball	20 pièces	Echantillon exigé
7	Ballons de Handball	10 pièces	
8	Ballons de Netball	2 pièces	
9	Ballons de Rugby	2 pièces	Echantillon exigé
10	Survêtements	25 paires	Echantillon exigé

N.B :Toutes les fournitures doivent être de meilleure qualité

4. Spécification du marché.

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National Restreint (A.A.O.N.R) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures est à livrer en une seule fois . L'attributaire s'engage à procéder à la livraison au plus tard dans **30 Jours** à partir de la date de notification du marché.

5. Condition de participation

La participation au marché est restreinte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement

(consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université, tous les jours ouvrables de 8 h à 17h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de :

50 000 FBu (cinquante mille francs burundais) au compte n° CC10002 dénommé sous compte de transit fiscal ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

B.P. 1550 Tél. :22 22 92 11 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

7. Garantie de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre.

Elle est fixée à **400 000 Fbu (Quatre cent mille de Fbu)**.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le **27/09/2022 à 9heures30min** à l'adresse suivante :

Université du Burundi B.P. 1550 Bujumbura

Tél. :22 22 92 11 et précisément au bureau n° 25 de l'immeuble abritant le rectorat.

Les offres doivent être paginées et doivent avoir une table des matières.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **27/09/2022** à 9 heures précise.

Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

87

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la D.N.C.M.P. dans la salle des réunions du Rectorat le...../...../2022 à 9heures30min. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et d'un représentant de la D.N.C.M.P et une copie de ce procès-verbal est transmis à la D.N.C.M.P.

11. Critères de qualification

- La caution bancaire de soumission ;
- Preuve d'achat du DAO portant le numéro de ce marché
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) encours de validité ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original et encours de validité;
- L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre ;
- Les statuts de la société (pour personne morale).
- Echantillon

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents peut entraîner le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Bujumbura, le/...../2022

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Pr. Dr. Ir Sanctus NIRAGIRA

